

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le mercredi vingt neuf novembre à dix sept heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, 1^{er} adjoint.

Date de la convocation : jeudi 23 novembre 2017

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	1 ^{er} adjoint	Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	5 ^{eme} adjoint	Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale
Mme	KATE	Marie-Hélène	6 ^{eme} adjoint	M.	PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
M.	SAKOUMORY	Claude	7 ^{eme} adjoint	M.	MARTIN	Philippe	Conseiller municipal
Mme	VERGER	Claudine	8 ^{eme} adjoint	M.	PERRIN	Florent	Conseiller municipal
Mme	FROGIER	Vaea	10 ^{eme} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
M.	RAVUT	Alain	Conseiller municipal	Mme	PAAGALUA	Francesca	Conseillère municipale
M.	GUEPY	Guy	Conseiller municipal	Mme	JANDOT	Monique	Conseillère municipale
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	Conseiller municipal	M.	LAUBREAUX	Patrick	Conseiller municipal
M.	ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal	M.	CHARLES	Pierre-Henry	Conseiller municipal
Mme	BOLO	Valérie	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal

Représentés :

M. Eric GAY (Procuration donnée à Eddie LECOURIEUX).
 Mme Ana LOGOLOGOFOLAU (Procuration donnée à Marie-Hélène KATÉ).
 M. Bernard DELADRIERE (Procuration donnée à Maurice PELAGE).
 Mme Pascale POANIEWA (Procuration donnée à Claude SAKOUMORY).
 Mme Marie-Pierre BARTHEZ (Procuration donnée à Guy GUEPY).
 Mme Rusmaeni SANMOHAMAT (Procuration donnée à Claudine VERGER).
 M. Olivier BERTHELOT (Procuration donnée à Philippe MARTIN).
 Mme Lindsay AMOSALA (Procuration donnée à Marie-Thérèse TU).
 M. Léonard SAM (Procuration donnée à Patrick LAUBREAUX).
 Mme Célestine VILI (Procuration donnée à Pierre-Henry CHARLES).

Excusés :

M. Didier CHABAUD.
 Mme Hélène MALAVAL.
 Mme Françoise CAILLARD.

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	22
Nombre de votants	:	32

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 heures 00.

Monsieur Alain RAVUT est désigné Secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 84 117/XI

HABILITANT LE MAIRE A REFORMER, A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU MATERIEL ET DES VEHICULES COMMUNAUX ET A SIGNER TOUS ACTES LIES A CETTE OPERATION

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 29 novembre 2017,

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de Nouvelle-Calédonie,

Vu le rapport de présentation n° 70/2017 du 23 novembre 2017,

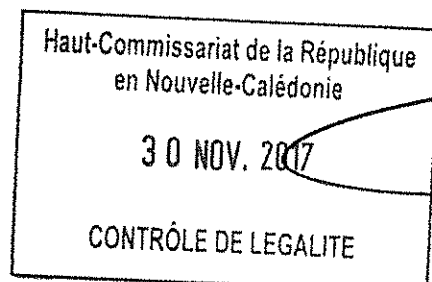
Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 20 novembre 2017, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

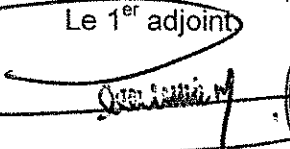
- Article 1 : Les véhicules et le matériel désignés dans l'état joint en annexe de la présente délibération sont réformés et seront vendus aux enchères publiques.
- Article 2 : Le Maire est habilité à faire procéder par Maître Laurence POTEL, commissaire priseur, à la vente aux enchères publiques du matériel et des véhicules réformés.
- Article 3 : Cette vente aux enchères publiques se fera dans l'enceinte de la Direction des Services Techniques et de Proximité, au plus offrant.
- Article 4 : La plus value sur cession d'immobilisations sera versée à la section d'investissement.
- Article 5 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud, publiée par voie d'affichage et notifiée à l'intéressé(e).

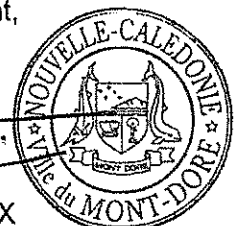
Le Maire certifie que le présent acte
ayant été transmis le 30 NOV. 2017
au Commissaire Délégué
et notifié le 30 NOV. 2017
est exécutoire de plein droit

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 29 NOVEMBRE 2017



Pour extrait conforme
au registre des délibérations
Pour le Maire absent,
Le 1^{er} adjoint


Eddie LECOURIEUX



Ampliations :
Subdivision Administrative Sud
Maître Laurence POTEL (notification)
Trésorerie de la province Sud
Direction des Services Techniques et de Proximité
Direction des Finances et de l'Informatique
Secrétariat Général (SAG : registre et affichage)

Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales


Eric KEVI-SENG

REFORME VEHICULES et MATERIELS 2017

Lot	Véhicules Marques	N° immat.	Carburant	Type	Date Mise en circulation	Cession interdite	Kilométrages parcourus	Etat du véhicule			Etat général	Prix Estimés	vente
								Extérieur (carrosserie)	Intérieur	Moteur			
1	NISSAN	276 627 NC	GASOIL	NAVARA	18/10/2006			MOYEN	MOYEN	BON	FACE AVANT HS	70 000 F	
2	KIA MASTER	342 398	GASOIL	K 2700	27/09/2011			HS	HS	HS	INCENDIE	50 000 F	
3	PEUGEOT	225 930 NC	GASOIL	106	19/02/2002			MOYEN	BON	BON	PORTE AVANT GAUCHE VRILLE	50 000 F	
4	SUZUKI	271 573 NC	ESSENCE	JIMMY	22/05/2006			MOYEN	MOYEN	BON	MANQUE DES PIECES (boite de vitesse)	20 000 F	
5	NISSAN	290 881 NC	GASOIL	NAVARA	13/11/2007			HS	HS	HS	INCENDIE	10 000 F	
6	FORD	300 445 NC	GASOIL	RANGER	28/07/2008			HS	HS	HS	INCENDIE	5 000 F	
8	SUZUKI	171 422 NC	ESSENCE	VITARA	20/04/1995			MOYEN	MOYEN	BON	NE FONCTIONNE PLUS	30 000 F	
9	NACELLE	120 TH	ELECTRIQUE	MANITOU				MOYEN	MOYEN	BON	NE FONCTIONNE PLUS	10 000 F	
10	COMPACTEUR		GASOIL	STV				MOYEN		BON	NE VIBRE PLUS	20 000 F	
11	Grappin											5 000 F	
12	CITROEN	213 166 NC	GASOIL	233K52MOD	02/08/2000			MOYEN	MOYEN	HS	NE FONCTIONNE PLUS	30 000 F	
13	KIA	213 251 NC	GASOIL	SDO 312	30/08/2000	OUI		MOYEN	MOYEN	HS	NE FONCTIONNE PLUS	20 000 F	
14	CORECO (7 unités)		ELECTRIQUE	7 FRIGOS				MOYEN		HS	NE FONCTIONNE PLUS 5 000 FRs L'UNITE	35 000 F	
15	CORECO (3 unités)		ELECTRIQUE	3 FRIGOS				MOYEN		HS	NE FONCTIONNE PLUS 5 000 FRs L'UNITE	15 000 F	
16	MICHELIN (2 unités)			2 PNEUS				Dimension : 395/85R29			Neuf - 10 000 F L'UNITE	20 000 F	
	Touret de fibre optique			FIBRE OPTIQUE				ENVIRON 1000 ML			BON	20 000 F	
											TOTAL	320 000 F	

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Réforme et vente aux enchères publiques du matériel et des véhicules communaux.

P.J.: Projet de délibération.

Le parc mobilier et roulant communal, en fonction de l'état de vétusté de certains biens, fait chaque année l'objet de remplacement ou de suppression.

Compte tenu des frais de réparations importants à entreprendre sur les véhicules, il est proposé de réformer les biens matériels désignés dans l'état annexé au projet de délibération.

Le projet de délibération prévoit ainsi d'habiliter le Maire à procéder à la réforme de biens matériels et à leurs ventes aux enchères publiques par Maître Laurence POTEL, Commissaire priseur.

Observations de la commission chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 20 novembre 2017 :

M. DELADRIERE se demande si des personnes seraient intéressées par des biens vétustes.

M. MARTINEZ, Directeur des Services Techniques et de Proximité, répond par l'affirmative et que ces biens sont souvent achetés pour leurs pièces détachées.

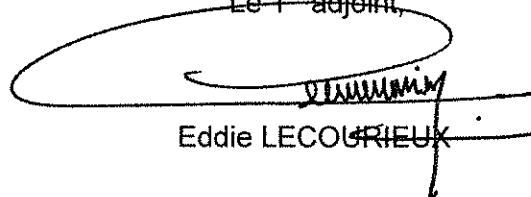
M. DELADRIERE souhaite connaître la part qui revient au commissaire priseur. Il lui est répondu qu'elle est de l'ordre de 9% de la vente.

Le projet de délibération reçoit un AVIS FAVORABLE de la commission.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 23 NOV. 2017

Pour le Maire absent,
Le 1^{er} adjoint,


Eddie LECOURIEUX